



Le Rusé

Journal impertinent, insolent, humoristique

Fev 2010
N° 75

Rassemblement
Unitaire
Social
Ecologique

Edito

Si elle est adoptée par les députés, la loi LOPPSI 2 sera la 16^e loi sur la sécurité depuis 2002. Une de plus, une de trop ? Alors, cette loi est-elle justifiée ? On peut s'interroger car Brice Hortefeux a déclaré lui-même que la délinquance générale a baissé de 14,41% depuis 2002. Priorité des priorités : « mieux lutter contre les atteintes aux personnes et particulièrement aux plus vulnérables. » Présenté comme ça, difficile de s'y opposer. Mais concrètement, que propose-t-elle ? De généraliser la vidéosurveillance (tiens, ça me rappelle quelque chose... Voir Rusé n°74) : de 20 000, le nombre de caméras devrait passer à 60 000 fin 2011. De faciliter la mise en place de mouchards sur les ordi des « suspects » (via introduction chez ledit « suspect » avec l'aide d'un serrurier. Rassurant.). De bloquer les sites web publiant du contenu pedo-pornographique. De développer la vidéoconférence en centre de rétention pour éviter les escortes policières vers le tribunal (donc pas de présence « réelle » de magistrat). D'instaurer un couvre-feu pour les mineurs de moins de 13 ans. D'aggraver les peines contre les cambriolages et de sanctionner sévèrement les agresseurs de personnes âgées. D'interdire de révéler les noms des agents secrets (on ne rie pas !) et de poursuivre les agents administratifs qui délivrent des faux-papiers. Entre autres.

Dans le même temps, on apprend que 4000 postes de policiers devraient être supprimés d'ici à 2014 et que plus de 9000 équivalents temps plein l'ont été dans les forces de sécurité depuis 3 ans. Pas très cohérent tout ça... Du coup les mauvais esprits y voient là une espèce d'instrumentalisation du thème sécuritaire à quelques semaines d'une échéance électorale. Une habitude il est vrai. Rappelons que Nicolas Sarkozy a été élu en 2007 en faisant de l'insécurité le thème majeur de sa campagne et que la première version de cette LOPPSI avait été sortie juste avant les Européennes de juin 2009. Les Régionales ont lieu les 14 et 21 mars...

C'est pour bientôt

Dans un mois le premier tour des élections régionales et la nécessité pour chacun d'y regarder d'un peu plus près. A tout seigneur tout honneur la liste de l'Union pour une Minorité de Privilégiés. Natacha Bouchart en seconde position et Murielle Wulverick en position éligible, voilà qui n'a pas manqué d'interloquer plus d'un. La raison est extrêmement simple, la maire de Calais entend postuler au poste de sénateur pour le Pas-de-Calais en 2011 et envisage donc d'abandonner la Région (dont elle n'a que faire en atteste le nombre de ses participations aux commissions où elle doit normalement siéger).

Normal ensuite qu'entre ami(e)s on s'entraide. C'est ainsi que la grande Mumu est positionnée à un poste éligible. Tout ceci ne se fait évidemment que sur fond de compétence, sans jamais occasionner de grincements de dents. Enfin, plus loin... la mairesse d'Audruicq.

Après ces choix (rigolos) de l'UMP, le tour est venu de regarder la liste du Modem. On y retrouve Jean-Marc Leroy, rien de plus normal, mais également Pamela Bourigeot une jeune « étudiante » de Calais (l'équivalent de la grande Mumu en matière de politique mais pour le MODEM...) et... Jean-Marc Ben, présenté comme une prise de guerre. En revanche aucune trace de Michèle Courmont, qui de l'avis de ceux qui la rencontrent souvent ferait comme l'on dit « du boudin ». Pensez donc, elle qui est au MODEM depuis... bien avant Jean-Marc Ben, a totalement disparu du paysage !

A l'extrême droite deux candidats sur la liste officielle avec un programme : ne rien faire dans le port de Calais (sic) et surtout le retour de l'allié de Natacha. En voilà un qui va avoir du mal à prétendre représenter les Calaisiens, lui qui s'est volontaire-

ment défilé lors des municipales de 2008. Europe Ecologie ensuite présente de nombreux candidats du Calais avec en première position la conseillère régionale sortante Catherine Bourgeois et en dernière position Francis Peduzzi.

L'extrême gauche, qui malheureusement est annoncée par tous les sondages à moins de 3 % et n'aurait donc aucune chance d'avoir un élu, présente Bernard Playe. On pourra regretter que la main tendue par le Front de Gauche n'ait pas été acceptée. Mais d'autres rendez-vous viendront où il sera nécessaire de remettre le couvert dans l'intérêt des populations qui souffrent.

Au Parti Socialiste et ses alliés, alors là... du jamais vu. Un candidat calaisien, conseiller régional sortant, élu par les militants mais rétrogradé par la Fédération, qui décide de se retirer, une candidate qui est proposée par un allié et qui est virée pour on ne sait quelle raison, une militante socialiste soutenue par le vote des adhérents et rejetée d'un revers de main. Pour un peu on pourrait dire qu'ils sont devenus stalinien ! Une chose apparaît évidente : ça ne fait pas sérieux du tout, dans un contexte où certains dirigeants n'en finissent plus de passer par-dessus bord les idéaux et acquis de la gauche comme la retraite à 60 ans, ou le refus des licenciements boursiers !

Quant au Front de Gauche, il poursuit son chemin avec comme tête de liste départementale Jacky Hénin, mais également sur la liste Bertrand Péricaud et Roland Delattre, enseignant représentant le Parti de Gauche.

Le plus difficile dans le contexte actuel apparaît de mobiliser l'électorat et chacun d'entre nous a de ce point de vue un rôle évident à jouer. Au boulot !

En bref... En bref... En bref... En Bref... En bref..

Son nez s'allonge

Si l'on en croit les guillemets, le propos est de François Marty, président du Chênelet insertion : « On n'a pas réussi à travailler avec les deux maires précédents (...) Natacha Bouchart a été sensible à ce qu'on lui proposait... ». Le propos est tenu à l'occasion de la présentation du projet de construction de deux logements sociaux et écologiques, initié par l'association sur le territoire de la ville de Calais. Fort bien tout cela, s'il plaît à Monsieur Marty d'être un admirateur de l'actuelle Maire de Calais, c'est tout à fait son droit, après tout ne sommes-nous pas en République ?

Son admiration (probablement intéressée) ne doit toutefois pas l'amener à mentir délibérément et publiquement ! Jamais le représentant de cette association n'a demandé antérieurement à la ville de Calais de l'accompagner sur un tel dossier. Renseignements pris, Jacky Hénin n'a jamais eu à discuter d'un tel dossier avec le président du Chênelet !

Eh oui, sept fois dans ta bouche tourne ta langue avant de parler, au risque de voir ton nez ... !

... !

Ah, ce Bernard

Présent à l'occasion de la présentation du local attribué par la maire à la CFTC (son syndicat) Bernard Le Lièvre, par ailleurs adjoint au maire, n'a pu que déclarer devant les violentes protestations de ses « camarades » quant à l'état du local : « je ne suis pas au courant de ce qui se passe ». Pourtant, quand il s'agit de boire un coup, on le trouve toujours au rendez-vous avec sa collègue... mais quand il faut travailler alors... On ne peut pas être parfait !



Le saviez-vous ?

La semaine passée nous vous avons parlé d'un repas dansant prévu le dimanche 28 février (midi). Eh bien sachez que c'est au restaurant « La Belle sirène » du camping la Belle Pêche à Hames Boucres qu'il se tiendra de 12 h à 17 h. Prix : 10 € adulte, 7 € enfant. Vous pouvez vous inscrire directement auprès de la section du PCF (162 Bd Lafayette) avant le 25 février.

On y pense

Le collectif C'Sur qui œuvre sans relâche auprès des migrants toujours présents à Calais recherche des bénévoles pour la préparation des repas (06 87 88 70 83), pour l'aide à l'organisation des douches (06 79 98 55 46), pour la distribution et le tri des vêtements (03 21 96 77 64 / 06 77 04 61 88).



Commerce local : que fait la municipalité ?

Le commerce calaisien va mal. C'est la faute à la crise diront certains. Peut-être. Quoi qu'il en soit la crise a bon dos. Car qu'a-t-on entendu durant la campagne électorale ? Que si le commerce calaisien allait mal, c'était la faute des cocos. Que si les entreprises ne voulaient pas s'installer, c'était parce que la ville était dirigée par les cocos. Or que constate-t-on aujourd'hui ? Que le commerce va plus mal qu'avant et que, si l'on en croit Frédéric Mougin, responsable des centres commerciaux de la société ING, propriétaire des 4B, « les enseignes nationales ne veulent plus étudier une implantation à Calais » (Nord Littoral du 11 février 2010).

La baguette magique UMPiste aurait donc des ratées ? Pire, en dépit des belles promesses de Natacha Bouchart qui a endormi les Calaisiens sur l'air bien connu de « je vais créer des milliers d'emplois et redynamiser le cen-

tre-ville », M. Mougin déplore de se sentir « un peu seul, on ressent un manque d'écoute. On est conscient que le commerce à Calais n'est pas sur le dossier en haut de la pile ».

Et de fait, que fait la municipalité ? Rien. Ah si, elle critique et accuse les autres, ceux d'avant. Comme d'habitude. Et comme d'habitude elle ment aux Calaisiens. Comme lorsqu'elle affirme que le Champion n'a jamais été la locomotive que le centre attendait. Le moins que l'on puisse dire c'est que ce n'est pas, mais alors pas du tout l'avis du directeur du magasin, qui lui sait de quoi il parle. Bertrand Thierry, directeur régional de Carrefour Market, expliquait en effet dans Nord Littoral du 12 février 2010 « Ce n'est plus un Champion mais un Carrefour Market », (Natacha Bouchart ne doit pas y faire ses courses très souvent, alors forcément...) avant de continuer, « son analyse n'est

pas bien fondée (...) Depuis l'ouverture nous sommes en progression. (...) Nous sommes en part de marché à 10% d'écart par rapport à l'ensemble de nos concurrents. » Pour lui le centre « est beau, sympathique à s'y promener, il faut le soutenir et pas le démonter. » Et surtout il réclame une attitude positive de la part des décideurs : « On vit dans un monde où la parole est importante pour positiver ou rendre les choses négatives. La mauvaise image est entretenue par diverses voix et n'arrange pas les choses ».

Ça méritait d'être dit. Espérons que la nouvelle municipalité se décide réellement à prendre ce dossier au sérieux et cesse de penser que les quelques animations mises en place sont de taille à sauver le commerce local. Car comme le disait une commerçante à propos de ces dites animations : « ça n'a pas vraiment été flagrant. »

Faute avouée, à moitié pardonnée

C'est par l'intermédiaire de la presse (cette semaine) que Sylvain Jore ex-entraîneur du CRUFC a souhaité remettre les pendules à l'heure. Mais pourquoi donc une telle réaction, après des mois de silence ?

Probablement à la fois le sentiment de s'être fait avoir en beauté par des dirigeants pour le moins incorrèctes (intellectuellement parlant), probablement également le sentiment que cette fois-ci c'était à lui qu'on entendait faire porter le chapeau !

Auteur de l'attaque, une fois de plus, le très psychologue Pascal Joly dont on se demande finalement où il a bien pu apprendre son métier de responsable des relations humaines ?

Sylvain Jore revient sereinement sur sa fin de contrat au CRUFC, ne cherchant pas à occulter ce qui pourrait être sa part de responsabilité, reconnaissant être pour une part dans le naufrage collectif.

Dans son propos il remet également sévèrement en place, « le porte-flingue » du président de la

chambre de commerce reconnaissant publiquement ce que nous avons écrit dans notre cher journal : (son propos) « Christophe Pollet et Pascal Joly avaient été missionnés pour licencier Jean-Jacques Allais.. ».

Nous resterons pour notre part sur un sentiment d'incompréhension : pourquoi avoir lâché un ami ? Mais le proverbe disant : « faute avouée ». C'est ce que nous ferons en souhaitant bonne chance pour l'avenir à celui qui aura dirigé le club de Calais avec sérieux et courage.

Et le CRUFC dans tout cela ?

A la veille du passage de son dossier devant le Tribunal de Grande Instance de Boulogne-sur-mer, l'avenir du CRUFC (ou ce qu'il en reste) a fait l'objet d'une bataille de positions pour le moins surréaliste, via la presse, qui n'aura permis que de confirmer que l'ambiance n'est pas à la franche camaraderie entre les dirigeants.

Sûrement un bon moyen de montrer au tribunal que le club est aimé et que chacun souhaite sa survie (sic).

Des infos qui circulent, il serait question que le TGI prolonge la période de surveillance de trois mois, et nomme un administrateur chargé de sui-

vre la gestion quotidienne et surtout de rendre un rapport circonstancié disant si oui ou non le club aurait les moyens de poursuivre son existence en remboursant ses dettes (ben s'est pas gagné).

Si nous pouvons nous permettre un conseil en direction des dirigeants présents : qu'ils la ferment et prouvent leur amour pour le club en travaillant à une solution d'avenir et pas en vendant une soupe avariée à la presse en général.

Aux supporters nous exprimons notre tristesse devant une telle situation et leur souhaitons de croire qu'une solution pour ce club qu'ils aiment tant est encore possible.

Ça m'gratte

Un homme de ménages

Stéphane Lecarrié, ex-animateur de radio 6 bombardé spécialiste es grands événements du service développement économique de la ville de Calais par Natacha Bouchart fait des ménages. Non, on n'a pas dit qu'il faisait LE ménage, on ne lui a pas encore demandé de vider la poubelle et de passer la serpillière dans les bureaux, mais bien DES ménages. L'expression « faire des ménages » consiste chez certains animateurs de TV à arrondir leurs fins de mois en animant des manifestations, voire en faisant des extras dans des hypermarchés ou des grands magasins. Ce n'est pas au supermarché du coin que Stéphane Lecarrié a donné de la voix mais à Festimusique le week-end dernier, où il était présent pour animer la manifestation. De deux choses l'une : soit il n'es pas assez payé, soit il regrette déjà d'avoir quitté son ancien métier...

S'ils le disent

Les membres du syndicat CFTC de la ville de Calais ne décolèrent pas. Ils estiment que la mairesse se moque ouvertement d'eux. En cause l'attribution d'un local auquel



les syndicats de l'entreprise municipale ont droit, et qui est apparemment dans un état non conforme à l'utilisation souhaitée. Evidemment l'adjoint Agius a immédiatement récité le seul couplet de la chanson qu'il connaisse : « c'est pas nous, c'est les autres ! ». C'est d'ailleurs sûrement les autres qui lui ont interdit de visiter le local et de se rendre compte ainsi de l'inadéquation du lieu avec l'activité visée. C'est sûrement aussi les autres qui l'ont empêché de proposer un autre local mieux adapté.

Une chose paraît toutefois évidente, la CFTC avait vraiment rencontré Natacha Bouchart avant les élections municipales, car elle fait état de promesses non tenues et là, c'est sûr, ce ne peut être qu'elle.

La phrase

« Je démissionnerai dans le bureau de maître Delezenne à l'heure où Pascal Joly amènera le chèque de 900 000 euros qu'il a évoqué lors de ses vœux, » de Christophe Pollet répondant ainsi aux attaques dont il est victime de la part de Pascal Joly ces derniers temps. Le moins que l'on puisse dire c'est que Christophe Pollet ne manque pas d'humour pour rappeler à l'ordre ceux qui promettent depuis tant d'années de trouver des sponsors pour construire une grande équipe à Calais. Une manière également probablement d'envoyer un message au patron de Pascal Joly : assume tes responsabilités et règle ce que tu dois.